

L'écho

LA FORCE CRÉATIVE D'UNE COMMUNAUTÉ



Journal municipal de Compton • avril/mai 2011 • Volume 20 • Numéro 4 • www.compton.ca/echo

Billet
LIRE EN PAGE 3

Écho de l'école
LIRE EN PAGE 3

Avis publics
LIRE EN PAGE 4

**Les rouages de ma
municipalité**
LIRE EN PAGE 5

**Chronique environnement:
Diète sévère pour le site
d'enfouissement**
LIRE EN PAGE 6

UN PREMIER EMPLOI PERMANENT aux Comptonales

Après cinq années marquées par une croissance annuelle de plus de 35 %, les Comptonales ont récemment procédé à l'embauche d'une ressource à temps complet ainsi que celle d'un responsable du programme de partenariat et de commandites. Le défi d'organiser cet événement gastronomique était devenu trop grand pour le groupe de bénévoles assistés de quelques contractuels.

Par Marianne Dandurand

Ces embauches permettront par exemple de commencer plus tôt en saison la recherche du financement nécessaire à la réussite de l'événement ou encore de prendre contact avec les divers producteurs qui sont de plus en plus sollicités pour participer à des activités alors qu'ils sont en pleine période de récoltes.

Le conseil d'administration des Comptonales a retenu la candidature de Brigitte Robert à titre de directrice générale de l'événement. Madame Robert a agi l'an dernier à titre de coordonnatrice de l'événement et a vivement impressionné par ses idées originales et les résultats obtenus.

« C'est avec beaucoup de fierté que j'ai accepté la direction d'un événement dont la mission consiste à faire rayonner la région à l'échelle du Québec et même au-delà. J'ai la chance d'être née et de vivre à Compton, où l'on trouve une abondance de produits originaux qui font la fierté des gens et contribuent grandement à leur qualité de vie. Les Comptonales occupent une position d'avant-garde dans le domaine de l'agroalimentaire, de l'éducation et de l'agrotourisme », a affirmé la nouvelle directrice générale.

Le président de la corporation des Comptonales, François Dubois, s'est dit très heureux de pouvoir compter sur Mme Robert pour assurer la pérennité de l'événement et étendre son rayonnement partout au Québec. « Native de Compton et fille d'agriculteur, Brigitte est une véritable dynamo. Elle possède une solide expérience en restauration et ses 15 années passées dans le milieu du cinéma lui ont permis de développer un sens aigu de l'organisation, du leadership et des communications. Forte d'une formation en Gestion du marketing aux HEC de Montréal, elle possède une expertise et une personnalité unique dont sauront profiter les nombreuses activités inscrites au programme des Comptonales. »

L'embauche de Stéphane Rhéaume au poste de responsable du programme de partenariat et des commandites sera également un atout majeur qui permettra aux Comptonales d'atteindre un niveau supérieur de partenariat avec le milieu. M. Rhéaume est spécialisé en recherche de commandites et en financement, œuvrant depuis une dizaine d'années dans ce secteur spécialisé de l'événementiel. Mme Robert et lui auront à cœur de rendre aux partenaires de l'événement la visibilité qui leur revient.

Cette nouvelle inaugure bien l'édition 2011 qui sera célébrée les 23, 24, 25 septembre et le 2 octobre prochains et met en évidence le dynamisme de Compton en matière d'agro tourisme. Les Comptonales souhaitent poursuivre leur évolution et raffermir leurs liens avec les divers organismes qui partagent une mission et des valeurs semblables.



Prochaine séance du conseil

MARDI 3 MAI 2011

Les séances du conseil se tiennent à compter de 20 h dans la salle des délibérations de l'Hôtel de Ville.

Nettoyage des rues

Afin de procéder à un nettoyage efficace, la Municipalité doit attendre que le beau temps soit bel et bien installé! Merci de votre collaboration.

Climat et municipalités, DES FONDS BIENVENUS

Les villes de Compton, Coaticook, Stoke, Valcourt et Waterville, de même que les municipalités régionales de comté (MRC) de Memphrémagog et de Coaticook, pourront compter sur une aide financière totalisant 359 967 \$. C'est ce qu'a annoncé la ministre des Relations internationales, ministre responsable de la Francophonie, ministre responsable de la région de l'Estrie et députée de Saint-François, Mme Monique Gagnon-Tremblay, au nom du ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M. Pierre Arcand. Cet appui financier est accordé dans le cadre du programme Climat municipalités qui est issu du Plan d'action 2006-2012 sur les changements climatiques et est financé par le Fonds vert.

Le montant accordé aux villes de Compton, Stoke, Valcourt, Waterville et à la MRC de Coaticook sera de 50 000 \$ chacune. Ces organismes municipaux pourront ainsi réaliser un inventaire des émissions directes et indirectes de GES associées à leurs activités (bâtiments municipaux et autres installations, équipements motorisés et système de traitement des eaux usées) et des émissions produites par les secteurs des matières résiduelles et du transport routier sur l'ensemble de leur territoire. Ces investissements, tout en favorisant la réduction des émissions de GES qui contribuent aux changements climatiques, aideront à diminuer les coûts d'exploitation et à améliorer la qualité de l'air et le bien-être des citoyens.

L'information relative au programme Climat municipalités est disponible sur le site Internet du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs à l'adresse suivante : www.mddep.gouv.qc.ca/programmes/climat-municipalites.

Fête des BÉNÉVOLES, soyez-y!

Réservez-vous un petit moment le vendredi 29 avril prochain pour une rencontre entre citoyens et bénévoles à la salle communautaire, au 29 chemin Hatley. Sous la forme d'un 5 à 7, cette rencontre se veut un moment de pause pour mieux se connaître, discuter et se soutenir.

Le bénévolat rapporte énormément. C'est un excellent moyen d'intégrer la communauté, faire connaître nos compétences ou en acquérir de nouvelles. Pour les jeunes, c'est le moyen par excellence pour s'intégrer et rencontrer d'éventuels employeurs. Beaucoup de décideurs, gens d'affaires et de professionnels font du bénévolat, car ils savent que cet acte altruiste et créateur profite À TOUS.

À Compton, de nombreux organismes, conseils d'administration et clubs sociaux existent seulement grâce aux bénévoles. Sans bénévolat, peu d'avancement et de projets communautaires. Vous devinez que notre société serait bien triste. Certains citoyens hésitent à s'impliquer, convaincus que le bénévolat est un acte désespéré, inutile ou exigeant. C'est bien dommage, car cette perception est basée sur des préjugés que nous vous invitons à réévaluer. Prenez la peine de visiter le site www.benevolat.gouv.qc.ca pour vous informer et lire de nombreux témoignages.

Le 29 avril prochain, venez avec des amis, avec votre famille. Demandez à des bénévoles de votre milieu de sortir de l'ombre et de mettre de côté toute modestie. Invitez vos voisins et venez en très grand nombre.

Prenez tout de même le temps de donner votre liste d'invités à Jacinthe, au 819 835-5584, afin que tout soit bien préparé pour vous recevoir. Tirage de nombreux prix de présence et un léger goûter sera servi.

L'écho du maire



L'écho : Nous avons appris que la bibliothèque sera bientôt un service géré par la Municipalité. Quels sont les avantages de cette nouvelle façon de faire?

Maire Veilleux : Nous ferons ce pas afin d'avoir accès à certaines subventions et pour aider les bénévoles de la bibliothèque en créant un poste à temps partiel. De plus, nous prendrons en charge la gestion financière, étant donné que nous avons les ressources pour le faire. La Municipalité désire préserver les acquis de la bibliothèque et la soutenir dans son évolution. Nous voulons reprendre le flambeau et ainsi démontrer notre soutien au travail des nombreux bénévoles qui ont entièrement assuré le service de la bibliothèque jusqu'ici.

L'écho : Le plan d'embellissement du centre du village devient un dossier de plus en plus important semble-t-il? Comment tout a-t-il commencé?

Maire Veilleux : À l'origine, le comité de relance avait priorisé que Compton se prépare à son avenir en réfléchissant aux façons d'aménager, d'embellir et de rendre plus sécuritaire le centre du village. Les discussions qui ont ensuite été menées avec les citoyens lors de la planification stratégique sont venues confirmer ce premier constat. Lors de la rencontre que nous avons eue avec monsieur Veilleux du MTQ au sujet des modifications envisagées aux routes 147 et 208, il nous a demandé de présenter un avant-projet afin d'en étudier la faisabilité et d'en établir les coûts. La Municipalité a donc demandé à la firme Teknika -EXP de produire un plan d'action qui nous permettra d'établir un échéancier des travaux. Comme ces travaux nécessiteront l'engagement d'un important budget, nous devons procéder à la réalisation du projet étapes par étapes.

L'écho : C'est la semaine de reconnaissance de l'action bénévole. Êtes-vous satisfait de la participation citoyenne à Compton?

Maire Veilleux : Oui, je suis très fier et satisfait de l'engagement de nos citoyens. Vous seriez surpris de savoir tout ce que les gens font pour notre milieu! C'est une contribution que tous les membres du conseil apprécient grandement. Nous tenons à exprimer notre reconnaissance à nos bénévoles pour signaler ce qu'ils font et les encourager à poursuivre. Pour ce faire, nous invitons les bénévoles de Compton à un petit 5 à 7 le vendredi 29 avril prochain. Nous espérons les recevoir en très grand nombre.

L'écho : Quels sont les objectifs de la politique d'aide aux établissements commerciaux?

Maire Veilleux : Nous avons voté ce règlement, car nous voulons encourager les entreprises qui souhaitent rénover leurs bâtiments. Ainsi, nous nous positionnons comme partenaire de leur développement et affirmons notre soutien au milieu. Investir rapporte à tous en créant des emplois et en augmentant la gamme de service à la population. Pensons à la Coop de Compton qui vient d'investir 1 million de dollars en aménagements, c'est très représentatif de la prospérité de Compton.



Mêles-toi de tes affaires municipales

Projet de développement résidentiel du Hameau

Afin de demeurer en accord avec les règlements concernant les ententes relatives à des travaux municipaux, le promoteur du projet de développement du Hameau devait clairement identifier son projet, l'ingénieur qu'il compte mandater pour les plans et devis et finalement, présenter son plan de projet de lotissement. Le choix du promoteur s'est donc fixé sur le Groupe Poly-tech, qui est une société d'experts-conseils qui oeuvre dans différentes sphères de l'ingénierie, principalement en Estrie, Montérégie et au Centre-du-Québec.

À la suite de l'étude de la demande et de l'examen des documents soumis, soit le plan de lotissement déjà approuvé, l'offre de services professionnels et l'information relative au projet, le conseil a déterminé qu'il était à propos de permettre au promoteur d'aller de l'avant pour d'approuver le choix de la firme d'ingénieurs et d'autoriser le promoteur 9074-0226 Québec inc. poursuivre ses travaux.

Bibliothèque de Compton

Le conseil municipal ayant accordé une subvention de 17 500 \$ à la Bibliothèque de Compton pour ses opérations de l'année, un premier versement de 13 500 \$ a été émis afin de couvrir le paiement de la facture du Réseau Biblio de l'Estrie.

La bibliothèque, qui deviendra bientôt un service municipal, pourra compter sur la collaboration de la Municipalité qui procédera à l'embauche d'une personne quelques heures par semaine et qui reprendra également à son compte la gestion financière de ce service apprécié des citoyens de Compton.

Appui au projet d'Acti-Bus

À la suite de la présentation du projet par Acti-Bus au Comité de développement local lors de sa réunion du 21 février dernier, il fut décidé d'appuyer la demande de financement afin que la MRC de Coaticook puisse puiser à même les disponibilités du fonds réservé à Compton dans le Pacte rural, une somme de 10 000 \$. Ce montant sera utilisé pour une partie du financement du projet d'expansion d'Acti-Bus dont nous avons parlé dans l'édition précédente de L'écho.

Incendie – formation « recherche et cause »

Deux pompiers retourneront bientôt sur les bancs d'école pour suivre une formation de 150 heures, réparties sur 15 fins de semaine, à Sherbrooke. Ce cours est spécialisé sur « la recherche du point d'origine et des causes probables des circonstances des incendies ».

Les participants ont accepté de signer une entente les engageant à demeurer à l'emploi de la Municipalité pour au moins trois ans compte tenu du coût de cette formation, soit 6 000 \$ au total.

Plan d'embellissement du centre-village

Plusieurs citoyens ont demandé au conseil d'intervenir auprès du MTQ afin d'améliorer l'intégration de la route 147 et d'une partie de la route 208 dans le noyau villageois de la municipalité. En effet, lors des rencontres de consultation pour la rédaction du plan de développement de la Municipalité, ce dossier a fait l'objet de plusieurs remarques relativement entre autres à la sécurité des piétons traversant la route. Une première rencontre a eu lieu avec le MTQ afin d'analyser les possibilités d'intervenir sur ces routes et le MTQ a demandé à la Municipalité de faire connaître ses demandes afin d'en évaluer les impacts et les coûts.

Le conseil confiera donc à la firme TEKNIKA-HBA (EXP) le mandat de préparer pour la Municipalité un avant-projet de réalisation, basé sur la proposition révisée en date du 28 février 2011, des modifications envisagées sur le tracé des 2 parties de route 147 et 208. Ce contrat est évalué à un montant de 19 000 \$.

Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local

Le ministère des Transports a versé à la Municipalité une compensation de 460 095 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2010. Ces compensations visent l'entretien des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts situés sur ces routes dont l'entretien incombe à la Municipalité.

La présente résolution est accompagnée de l'annexe A identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées. La firme Pellerin, Potvin, Gagnon sencl, vérificateur externe, présentera, dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes, l'annexe B signifiant que la Municipalité de Compton informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Demandes d'agrandissements à la Ferme Pavonedale et à la Ferme Sonmar Simmental

Le conseil reconnaît que les deux demandes sont conformes au règlement de zonage en vigueur dans la Municipalité de Compton et les approuve toutes les deux. La ferme Pavonedale, représentée par monsieur Murray Powell, a présenté le projet de construction d'une plate-forme rectangulaire en béton armé avec toiture dont la dimension sera de 114' X 60' X 8'. Pour sa part, la demande de la Ferme Sonmar Simmental, représentée par Jason W. Morse, vise la construction d'une plate-forme rectangulaire en béton armé avec toiture dont la dimension sera de 72' X 50' X 8'.

Cession d'une parcelle de terrain dans l'emprise du chemin Beaudoin

La propriété de la Succession Napoléon Beaudoin, représentée par monsieur Denis Beaudoin, est actuellement dans l'emprise du chemin Beaudoin et il est nécessaire de régulariser cette situation par l'acquisition de cette parcelle de terrain afin que les titres de propriété soient conformes à la réalité. Monsieur Luc Custeau, notaire, sera mandaté pour la préparation de la cession de la parcelle de terrain.

Deux demandes d'appui financier

La demande de la Fabrique Notre-Dame de l'Unité pour le renouvellement de la contribution de la Municipalité au Semainier paroissial pour l'année 2011 a été approuvée. Le paiement d'une contribution de 150 \$ plus taxes pour la parution d'une annonce de la Municipalité dans le Semainier paroissial est autorisé.

Une demande d'appui financier a également été soumise par la Fondation la Frontalière. Le paiement d'un montant de 100 \$ a été autorisé et sera envoyé afin de contribuer à leur campagne de financement annuelle.

Politique d'aide aux établissements commerciaux

La Loi sur les compétences municipales prévoit qu'une municipalité locale peut accorder une aide à toute personne qui exploite une entreprise du secteur privé et qui est le propriétaire ou l'occupant d'un immeuble autre qu'une résidence. Le conseil doit, pour accorder une aide, respecter certaines règles prévues par la Loi, et souhaite d'abord définir des balises pour aider à accéder à toute demande en adoptant une politique en matière d'aide financière à la construction commerciale. Les informations suivantes ne sont qu'un résumé des modalités de l'aide. Pour plus d'information, communiquez avec le secrétariat au 819 835-5584. Il est possible d'obtenir une copie de la résolution.

Définitions

Personne : une personne physique ou morale ou une société en nom collectif, en commandite, qui

exploite une entreprise du secteur privé dans un immeuble dont elle est la propriétaire et dont au moins cinquante pour cent de la superficie totale de plancher des bâtiments érigés sur l'immeuble est utilisée à un usage commercial.

Aide

Le conseil peut, dans le respect de la présente politique et de la Loi, accorder une aide à toute personne qui réalise dans l'immeuble dont elle est le propriétaire des travaux de construction ou de modification touchant l'usage actuel ou projeté de l'immeuble pourvu que l'usage visé par les travaux soit un usage commercial.

Exception

Une aide ne peut être accordée à une personne lorsque l'immeuble visé par la présente politique est dans l'une des situations suivantes : on y transfère des activités qui sont exercées sur le territoire d'une autre municipalité. Si son propriétaire ou son occupant bénéficie d'une aide gouvernementale destinée à réduire la taxe foncière, sauf lorsque l'aide gouvernementale est accordée pour la mise en œuvre d'un plan de redressement. La période pendant laquelle une aide peut être accordée ne peut excéder dix ans. La valeur de l'aide qui peut être accordée en vertu de la présente politique ne peut excéder, pour l'ensemble des bénéficiaires, 25 000 \$ par exercice financier.

Forme de la demande

Une personne qui veut obtenir une aide financière à la construction commerciale doit formuler une demande par écrit au secrétaire-trésorier, au 3 chemin Hatley, Compton, Qc, JOB 1L0. Une demande d'aide doit comporter : le nom et l'adresse postale et le numéro de téléphone de la personne qui demande l'aide, le numéro de matricule et l'adresse civique de l'immeuble à l'égard duquel la demande est formulée. Des informations sur l'usage principal réel de l'immeuble à l'égard duquel la demande est formulée. Une description de la demande, ce qui comprend notamment le montant de l'aide réclamé, la valeur imposable estimée après la fin des travaux, le ou les exercices financiers visés par la demande, une description des travaux, l'impact sur l'économie locale. Une demande d'aide doit être présentée avant le 1er novembre de l'exercice financier pour lequel l'aide est demandée.

Analyse et décision

Lorsque le dossier est complet, le conseil analysera la demande et décidera en tenant compte des critères édictés dans la présente politique et des exigences prescrites par la Loi.

Critères

- Une aide financière peut être accordée si des travaux de construction ou de modification sont réalisés sur l'immeuble à l'égard duquel une aide est demandée, au cours de l'exercice financier durant lequel l'aide est demandée ou au cours de l'exercice suivant.
- Les travaux ont pour effet d'augmenter la valeur de l'immeuble apparaissant au rôle d'évaluation foncière de la Municipalité par rapport à la valeur apparaissant avant que les travaux ne soient réalisés.
- L'augmentation de la valeur de l'immeuble qui découle des travaux réalisés pour l'usage actuel ou projeté est d'au moins trois cent mille dollars.
- La demande vise un exercice financier municipal au cours duquel la nouvelle valeur apparaissant au rôle d'évaluation foncière de la Municipalité à la suite des travaux a effet à compter du 1er janvier de l'exercice financier en cause.
- L'immeuble doit être utilisé conformément aux règlements d'urbanisme de la Municipalité, notamment le règlement de zonage et le demandeur doit avoir obtenu un permis de construction.

suite à la page 4

Clinique d'Orthothérapie et Massothérapie de l'Estrie

URGENCE • Reçus d'assurance
Douleur : Cervicale, Dorsale, Lombaire, Sciatique, Maux de tête, Douleur articulaire, Traitement de la cellulite, Relaxation

André Dugrenier
Orthothérapeute

Massothérapie • Kinésithérapie • Orthothérapie

Sur rendez-vous
1595, rue Denault
Sherbrooke (Québec)
J1H 2R1
Tél. : 819 564-5060

Membre de l'Association des Massothérapeutes et Orthothérapeutes du Canada A.M.O.C.

SERVICE D'AIDE DOMESTIQUE

DE LA RÉGION DE COATICOOK
294, rue St-Jacques Nord (2e étage)
Coaticook

819 849-7716

Garagiste Professionnel

Garage Beauvais
Mécanique Mobile Enr.

Mécanique générale
Mise au point des injecteurs
Freins et suspension
Pneus et silencieux
Pare-brise

Compton 835-5612

Daniel Parent
ARPENTEUR-GÉOMÈTRE

451, rue Main ouest
Coaticook (Québec)
J1A 1P8

819 849-4100

Billet

UN JOUR plus important que les autres...

Vous vous en doutez un peu, L'écho n'est pas l'endroit pour faire de la politique. Il traite d'actualité locale et offre de l'information municipale, sans prendre parti. Par contre, tous les autres médias nous bombardent d'information sur les élections fédérales. Impossible d'oublier que nous aurons un choix à faire le 2 mai prochain, un choix crucial qui aura des conséquences pour plusieurs années.

Par Brigitte Robert

Je me souviens de ma première implication politique comme si c'était hier. C'était au référendum de 1980. Jamais encore je n'avais ressenti une passion aussi forte. J'avais neuf ans. Fini le ballon prisonnier et le jeu du drapeau dans la cour d'école. Divisés en deux clans, on se battait pour défendre les opinions politiques... des parents! Par les fenêtres d'autobus, on scandait « nos » positions avec ferveur. Des « OUI, OUI, OUI » par une fenêtre et des « NON, NON, NON » dans une autre. La tête sortie dehors, en plein soleil du printemps, en se faisant des grimaces et des doigts d'honneur. Mais arrivée chez moi, bouleversée par tant d'oppositions et d'ardeur pour un sujet dont je n'avais pas vraiment aucune notion, je me souviens avoir posé la grande question à ma mère : « Maman, dois-je prendre pour le OUI ou pour le NON? ».

Peu importe sa réponse. Moi, j'avais tout simplement peur de perdre mes amis-es dans cette opposition féroce entre oui, non, rouge, bleu... C'est bien pour dire! Trente ans plus tard, les élections me préoccupent encore. Comme bien d'autres qui m'entourent, je me pose des questions du genre : devrais-je voter pour protéger l'environnement, même si je sais que le parti n'a aucune chance de gagner? User de stratégie pour empêcher un parti de gagner, même si je dois voter contre mes convictions? Voter pour un parti que j'aime même si le candidat local ne m'inspire pas? Tant de questions... et bien d'autres qu'il est tout à fait normal de se poser. Mais, une chose est certaine, coûte que coûte, le 2 mai prochain, j'aurai fait mon choix et j'irai voter, car j'ai mon mot à dire pour notre société.

J'invite tout le monde et spécialement les jeunes à aller voter. Défiiez les statistiques qui desservent les intérêts de la majorité! Vous croyez être marginaux et démontrer votre opposition en refusant votre droit de vote? Erreur! Ne pas voter, c'est ne rien faire, se fermer les yeux et refuser de s'exprimer. Voter, c'est s'affirmer, choisir et contribuer. Le 2 mai, prenez une heure de votre temps et faites la différence!

Écho de l'école

DES ÉLÈVES bientôt à l'étroit

Un nombre record d'élèves inscrits pour la prochaine rentrée scolaire, soit 252 comparativement à 183 il y a 3 ans, pourrait bientôt créer des maux de tête à M. Normand Lapointe, directeur de l'école Louis-St-Laurent de Compton. Pour le moment, il semble que grandir de l'intérieur soit la meilleure solution : des classes à simple niveau, sans jumelage, maximiser les classes, voilà quelques-unes des solutions envisagées afin de pallier le problème.

Par Brigitte Robert

Même si la situation n'est pas critique pour le moment, il est évident que toutes les possibilités devront être soigneusement envisagées afin de maintenir la gamme des services d'enseignement du primaire à Compton. Le manque d'espace se fait tout de même sentir un peu partout. Un nombre insuffisant de casiers, d'espace de jeu, dans les classes, à la cafétéria et même dans le stationnement des employés se transformera sous peu en véritable casse-tête.

Plusieurs solutions sont possibles, mais M. Lapointe hésite à lorgner du côté des municipalités voisines pour y déplacer une partie des élèves. « Je suis très fier de ce qui est accompli ici chaque année. Notre équipe est en parfait équilibre et ça se voit, nous nous complétons les uns les autres. Déménager des élèves exigerait de procéder à des changements majeurs au niveau de la structure administrative. », explique-t-il. Même le service de garde de l'école, grâce à l'aide aux devoirs par exemple, contribue à la qualité de vie des familles. Diminuer la quantité d'élèves affecterait tous les services. « En fait, notre école est en développement et, comme notre communauté, elle est très active et dynamique », conclut M. Lapointe.

Liée au développement résidentiel et à la hausse du taux de natalité au Québec, l'augmentation de la clientèle d'âge scolaire ne fait que commencer. D'ailleurs, le Tableau de prévision de clientèle, basé sur les statistiques de la commission scolaire, ne prévoyait pas que l'école de Compton dépasse déjà ces projections. Il semble également que de



nombreux parents et élèves des autres villages préfère l'école de Compton. M. Lapointe y voit un signe de réussite lui indiquant que l'orientation de l'école satisfait les familles.

Vocation particulière de l'école

Si vous connaissez bien votre milieu, vous avez probablement déjà entendu parler du projet « Compton'École ». Avec cette vocation scolaire, tous les élèves auront la chance d'acquérir des notions d'entrepreneuriat et de financer divers projets tels que des sorties éducatives. Cette orientation d'entrepreneuriat et de participation citoyenne serait structurée de façon à inclure tous les élèves, de la maternelle à la 6e année, et serait fortement axée sur l'agroalimentaire. Hé oui! Le dynamisme et les nombreuses ressources de Compton influencent même nos enfants!

Ce projet, qui vient tout juste d'être accepté par le conseil d'établissement s'inscrit dans la volonté d'intégrer l'école dans la communauté, d'en refléter les valeurs et de favoriser la réussite scolaire.

BISTRO LITTÉRAIRE à l'école Louis-St-Laurent

Cette semaine, toute une série d'activités est organisée dans le but de promouvoir le français, la lecture et l'écriture, afin de favoriser le taux de réussite des élèves. Nous tiendrons un salon du livre, ouvert au public, le mercredi 20 avril 2011, alors venez en grand nombre!

Par Carole Mc Duff,
secrétaire d'école
819 849-7803, poste 3900

Lundi 18 avril 2011 : Des parents et des grands-parents viendront faire la lecture d'une histoire aux élèves de la maternelle et du 1er cycle. Une belle rencontre multi générationnelle. Cinq équipes de conteurs, des élèves de La Frontalière, viendront présenter à tous les élèves des contes qu'ils ont eux-mêmes composés.

Mardi 19 avril 2011 : Notre invité sera monsieur Luc Larochelle, animateur radio à CKOI et journaliste à La Tribune, qui viendra rencontrer les élèves des 2^e et 3^e cycles pour promouvoir le français. Nous profiterons de sa présence pour faire une animation radio et aborder des questions d'actualité avec quelques élèves. Une « caverne d'Alibaba » sera installée afin de donner aux élèves un peu de tranquillité pour la lecture. Ils auront la possibilité de lire un livre au moyen de leur lampe de poche : toute une aventure!

Mercredi 20 avril 2011 : C'est à partir de mercredi que nous tiendrons notre SALON DU LIVRE au gymnase. Dans le cadre du projet « La culture à l'école », nous aurons également la visite d'un conteur, monsieur André Lemelin. Son animation sera agrémentée d'harmonica. Parents et amis sont invités à venir acheter des livres, et ce, de 15 h 30 à 18 h 00. N.B. Argent comptant seulement.

Jeudi 21 avril 2011 : Les élèves de 4^e année feront le parcours « La Voie des pionniers ». L'animation en autobus sera assurée par madame Michèle Lavoie. Ils feront un pique-nique au sentier poétique à St-Venant-de-Paquette. Les autres élèves de l'école auront la visite de mesdames Sylviane et Francine Ferland (conteuses). Elles nous parleront de la cabane à sucre d'hier à aujourd'hui. Pour clôturer la journée, les élèves pourront déguster du maïs soufflé à l'étable.

PRO actif
PRO qualité

assurance

PRO service
PRO accessibilité
PRO mutualité

PROMUTUEL
COATICOOK-
SHERBROOKE

Tout commence par la confiance

Pour une soumission auto, habitation, des entreprises ou agricole, choisissez le PRO de l'assurance!

Coaticook
819 849-9891

Sherbrooke
819 821-2116

Nos agents

Angèle Baillargeon
Serge Boisvert
Linda Boivin
Luc Desruisseaux

Lucie Dubois
Éric Gagnon
Yves Michaud
Jeannine Tétréault

promutuel.ca

Cabinet en assurance de dommages et de services financiers



Mêles-toi de tes affaires municipales - suite

suite de la page 2

- Les travaux doivent avoir été réalisés conformément au permis émis et à toutes les dispositions des règlements d'urbanisme de la Municipalité tels le règlement de zonage, le règlement de construction, le règlement sur les permis et certificats, le règlement sur les conditions d'émission de permis.

- Le conseil est d'avis qu'il y a lieu d'accorder la demande compte tenue des sommes que la Municipalité doit par ailleurs investir pour que les travaux de la personne soient réalisés, notamment tout ouvrage aux réseaux d'aqueduc, d'égout et à la voirie.

- La création ou le maintien d'emplois dans la Municipalité.

- Le conseil ne peut accorder à une même personne, pour un même exercice financier, une aide supérieure au montant le moins élevé entre : dix mille dollars ou cent pour cent de l'augmentation de la taxe foncière générale payable pour l'exercice financier en cause découlant de l'augmentation de valeur de l'immeuble à la suite de la réalisation des travaux.

Paielements

Le montant d'aide déterminé par le conseil est versé par la Municipalité au cours du mois de décembre de l'année de l'exercice financier pour lequel l'aide a été attribuée. Si, au 1er décembre de l'exercice financier au cours duquel doit être versée l'aide financière, la personne n'a pas acquitté l'ensemble des taxes foncières, tarifications et compensations auxquelles elle est assujettie, la personne perd le droit de recevoir l'aide financière préalablement décidée par le conseil.

Transfert de l'aide

L'aide financière décidée par le conseil est transférable, dans le cas d'une vente du bâtiment, à la condition que les activités qui s'exercent dans le bâtiment soient celles prévues dans la demande.

Interruption d'opérations

Si une personne bénéficiant d'une aide cesse ses opérations, fait cession de ses biens, est mise en faillite ou en liquidation, devient insolvable ou est en défaut de rencontrer l'une quelconque des conditions d'admissibilité mentionnées à la présente politique, la personne perd le droit de recevoir l'aide financière préalablement décidée, si au moment où survient l'événement l'aide financière n'est pas encore versée.

Prise d'effet

La présente politique s'applique à l'égard des travaux réalisés en tout ou en partie à compter du 1er janvier 2010 pourvu que les travaux n'aient pas débuté avant cette date.

Travaux sur les rues Paul et Claude

Le ministère des Affaires municipales a approuvé le règlement d'emprunt demandé par la municipalité de Compton pour les travaux à effectuer sur les rues Claude et Paul. Les travaux débuteront dès ce printemps.

**OFFRE D'EMPLOI
SERVICE DES
TRAVAUX PUBLICS**

Emploi étudiant / Poste de PRÉPOSÉ

Employeur : Municipalité de Compton

Type de poste : Étudiant – Été 2011
(mai à août | ± 12 semaines)

Exigences :

Être étudiant et retourner aux études à l'automne 2011;

Posséder des aptitudes pour les travaux manuels;

Détenir un permis de conduire valide (Classe 5);

Être disponible pour toute la période estivale 2011.

Responsabilités : Effectuer diverses tâches en matière de travaux publics et d'entretien des équipements municipaux, des parcs et espaces verts visant l'amélioration continue de la qualité de vie à Compton dans un souci de respect de l'environnement.

Formation : Collégial non terminé

Aptitudes :

Esprit d'équipe
Autonomie et débrouillardise

Sens du service à la clientèle
(politesse et diplomatie)

Conditions salariales : 12,72 \$/l'heure

Les personnes intéressées sont invitées à transmettre par courrier, courriel ou autrement, leur curriculum vitae, à l'attention du directeur général.

Responsable :

Jacques Leblond avocat,
OMA Directeur général
3, chemin de Hatley, Compton,
Québec J0B 1L0

directiongenerale@compton.ca

Téléphone : 819 835-5584

Visite du site d'enfouissement et de compostage

Le samedi 7 mai 2011, de 9 h 30 à 11 h 30, venez visiter les installations de gestion des déchets de la région de Coaticook. Une invitation du comité de citoyens en environnement.

À voir :

- Lieu d'enfouissement technique;
- Méthode de compaction des déchets unique au Québec;
- Plate-forme de compostage;

- Usine d'épuration des eaux de lixiviation (d'hier à aujourd'hui);

- Et autres infrastructures de récupération (Écocentre, transbordement des CRD).

Vous serez impressionnés de voir ce qui arrive avec vos matières résiduelles. On est bien loin des dépotoirs d'autrefois...

Rendez-vous à l'église de Compton à 9 h (pour covoiturage), ou directement au site situé au 1095, chemin Bilodeau à Coaticook.

Prévoir des chaussures appropriées (possibilité d'eau et de boue).

Veillez confirmer votre présence par téléphone 819 835-5584 ou par courriel : info@compton.ca.

AVIS PUBLICS

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM À L'ÉGARD DU SECOND PROJET DE :

RÈGLEMENT NUMÉRO 2002-36-1.11

Modifiant le règlement de lotissement numéro 2002-36 de la municipalité de Compton

À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 5 avril 2011, le conseil municipal a adopté un second projet de règlement numéro 2002-36-1.11 intitulé « Règlement numéro 2002-36-1.11 modifiant le règlement de lotissement 2002-36 de la municipalité de Compton ». Une copie du second projet peut être obtenue sans frais par toute personne qui en fait la demande à l'Hôtel de Ville aux heures d'ouverture.

Il peut être résumé comme suit :

- Modification de la largeur minimale des terrains desservis dans les zones RB pour les résidences unifamiliales jumelées.

- Création d'une norme pour les emprises des rues à sens unique.

- Modification de la largeur minimale des terrains desservis à l'intérieur de la zone RA-10 (Rue Paul et Claude).

Ce règlement n'apporte aucun changement par rapport au premier projet.

DEMANDE D'APPROBATION RÉFÉRENDAIRE

Ce second projet contient des dispositions susceptibles de faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées des zones visées et des zones contiguës, afin que le règlement qui la contient soit soumis à leur approbation conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

Ainsi, une demande d'approbation référendaire peut provenir, selon la disposition qui fait l'objet de la demande, de personnes intéressées de n'importe quelle zone de la municipalité ou de personnes intéressées des zones visées et des zones contiguës par la disposition.

Pour être valide, toute demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient, et le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite;

- être reçue au bureau de la Municipalité au 3, chemin de Hatley, à Compton, au plus tard le 8e jour qui suit la parution du présent avis;

- être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.

Conditions à respecter pour être inscrit sur la liste référendaire

Est une personne intéressée toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter et qui remplit les conditions suivantes au 5 avril 2011 :

- être majeure, de citoyenneté canadienne, et ne pas être en curatelle;

- être domiciliée, propriétaire d'un immeuble ou occupant d'un lieu d'affaires dans une zone d'où peut provenir une demande.

Conditions supplémentaires et particulières

Condition supplémentaire aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux cooccupants d'un lieu d'affaires :

- être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou

cooccupants, comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom.

Condition d'exercice du droit de signer une demande par une personne morale :

- toute personne morale doit désigner parmi ses membres, administrateurs et employés, par résolution, une personne qui le 5 avril 2011 est majeure et de citoyenneté canadienne et qui n'est pas en curatelle.

Si aucune demande valide n'est déposée, le règlement n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

Le second projet de règlement peut être consulté ou une copie peut être obtenue gratuitement à l'Hôtel de Ville, situé au 3, chemin de Hatley, à Compton aux heures d'ouverture.

DONNÉ À COMPTON, ce 15^e jour du mois d'avril 2011.

Jacques Leblond, avocat, OMA
Directeur général

AVIS PUBLICS

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2010 ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Lors de la séance spéciale du conseil municipal de la Municipalité de Compton qui se tiendra le lundi 18 avril 2011 à 20 h, il sera procédé au dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2010.

Compton, ce 6 avril 2011

Jacques Leblond, avocat, OMA
Directeur général et secrétaire-trésorier

Waterville: soumission pour TONTE DE PELOUSE

L'église de Waterville est à la recherche de soumissionnaires pour la tonte de la pelouse au cimetière et à l'église située au 360 rue Compton Est, pour la saison 2011. Le soumissionnaire devra évaluer les travaux suivants :

- Couper l'herbe et entretenir du 1^{er} mai au 15 octobre 2011, soit environ 14 tontes de 6 h 45 (95 heures au total);

- Remettre en état les dénivellations ayant besoin de remplissage de terre (cimetière);

- Tondre les feuilles à l'automne;

Adressez vos questions et vos soumissions au 819 849-2920 en demandant Alice. Notez que nous ne nous engageons pas à prendre la plus basse soumission. Merci!

Église Assomption B.V.M Waterville
360, rue Compton Est
Waterville, QC J0B 3H0

**Les entreprises
Éric Groleau**

- Déneigement
- Sablage
- Entretien de pelouses
- Ramassage de feuilles
- Transport
- Rotoculteur
- Back Hoe et grappe
- Balais hydraulique et à moteur
- Laveuse pression
- Déchiqueteur de branches
- Et multiples autres instruments et services

Tout pour vos travaux
Un seul numéro :
574-7550

Gérard Leblanc
Courtier d'Assurances Ltée

Assurances:
Automobile
Résidence
Commerciale
Ferme
Voyage
Cautionnement

6820, rue Louis-S-St-Laurent
Compton (Québec)
J0B 1L0

Le créateur d'Assurances indépendantes
vous protège mieux.

Bur.: 819-835-9511
819-823-3311
info@leblancassurances.com

LES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES
JM Martineau inc.

RÉSIDENTIEL • COMMERCIAL • INDUSTRIEL
Tél. : (819) 835-5773 Téléc. : (819) 835-5516

Michel Martineau • Bruno Scalabrini
jmmartineau@bellnet.ca
7220, route Louis S St-Laurent, Compton QC J0B 1L0

Le Bocage
Fine cuisine régionale

200 chemin Moe's River 208 E
Compton (Québec) J0B 1L0
RESERVATIONS REQUISES
819 835 5653
www.lebocage.qc.ca

François Dubois, Chef • propriétaire

BRÛLAGE DE FEUILLES, attention

Le printemps est enfin de retour et se manifestera bientôt chez un grand nombre de citoyens par un besoin impératif de faire du ménage sur leur terrain. Le service de sécurité incendie de votre municipalité vous invite à profiter en toute quiétude du retour du beau temps. Nous vous rappelons que la prévention est encore un des meilleurs moyens de vous protéger et de protéger ceux que vous aimez contre les incendies.

Par Jonathan Garceau
Technicien en prévention incendie

Il est temps de procéder au nettoyage du gazon et des plates-bandes. On fera alors souvent un tas de vieilles feuilles plus ou moins décomposées et de petites branches d'arbre tombées durant l'hiver et l'idée vous prendra peut-être d'y mettre le feu, là, au beau milieu de la cour. Rappelez-vous que les municipalités interdisent les feux à ciel ouvert.

En cette période de l'année, les résidents pratiqueront des activités extérieures : le brûlage, les feux de camp, de joie, d'artifice ou le brûlage d'abattis à la suite du défrichage d'un terrain. Saviez-vous que le nombre d'incendies provoqués par l'homme augmente en cette période et que près du quart des incendies de forêt sont allumés par des brûlages domestiques? En avril et en mai, ces brûlages causent la moitié des incendies forestiers. Au printemps, seulement quelques heures d'ensoleillement suffisent pour assécher l'herbe ou tout autre combustible de surface et rendre ainsi la forêt environnante extrêmement vulnérable. Très tôt en saison, le danger d'incendie est plus élevé dans les terrains dégagés, ce sont généralement les résidents qui habitent près des zones boisées qui allument les feux. Ces feux, malheureusement, se propagent trop souvent aux forêts.

Demander à votre municipalité un permis de brûlage. Si on vous permet de faire du brûlage, vous devez respecter ces quelques règles bien simples pour éviter une catastrophe :

Faites un petit feu, il peut être contrôlé facilement par une personne à l'aide d'outils et d'eau. Le tas de bois, de broussailles ou de débris que vous voulez brûler devrait mesurer moins de deux mètres de diamètre et moins de deux mètres de haut. Choisissez un endroit dégagé et surveillez la vitesse et la direction du vent. Gardez toujours un boyau d'arrosage à proximité.

Choisissez un endroit sécuritaire pour éviter que le brûlage de débris de bois se transforme en incendie de forêt. Le feu brûle le sol en s'éloignant du tas ou de la zone qui brûle. Il faut choisir un emplacement situé à au moins trois mètres de tout matériel inflammable. Si vous faites brûler une zone d'herbe ou de feuilles, assurez-vous que cette zone est délimitée par une sorte de barrière qui empêche la propagation du feu.

Restez près de votre feu, car si vous allumez un feu à l'extérieur, vous devez prendre toutes les mesures nécessaires pour entretenir le feu, le garder sous contrôle et l'éteindre avant de quitter les lieux. Une personne responsable doit surveiller constamment le feu. Vous devez avoir les outils nécessaires et de l'eau à portée de la main pour éteindre le feu en cas de propagation.

Bon printemps!

LES ROUAGES DE MA MUNICIPALITÉ

Service de prévention des incendies

Le Service de prévention des incendies de Compton assure en tout temps à la population des mesures spécialisées d'inspection préventive et d'éducation du public en vue de réduire et de contrôler les risques d'éclosion et de propagation d'incendies. Il intervient en cas d'incendie, de désastre et de sauvetage pour protéger la vie et les biens des habitants de Compton. Yvon Lapointe, directeur du Service de prévention des incendies de Compton, coordonne ce service depuis 9 ans.



Par Brigitte Robert

Gérer un service d'incendie est une énorme responsabilité. « Cela exige de bien travailler en équipe, d'avoir à cœur la sécurité des citoyens... et d'avoir une épouse compréhensive », ajoute monsieur Lapointe à la blague. La moindre erreur peut créer bien des désastres. Yvon Lapointe connaît bien les enjeux de son travail après avoir été lui-même pompier pendant plus de 25 ans. Voilà pourquoi l'achat de nouveaux équipements et de matériel en 2010 et 2011, pour lutter contre les sinistres et lors de sauvetages en cas d'accident, est important pour son équipe qui compte 22 sapeurs. Des équipements défectueux ou désuets pourraient mettre leur vie ou celles des autres en danger. En cas de besoin, ils peuvent également compter sur le soutien des équipes de pompiers des services des municipalités avoisinantes.

« Nos pompiers, avec leurs trois camions, sont toujours prêts à entrer en action pour la protection des citoyens. Ils effectuent de nombreuses pratiques et suivent des formations précises afin d'améliorer leurs interventions, qu'elles soient préventives ou autres », ajoute le directeur du service.

Éducation à la sécurité chez les jeunes et chez les aînés

Le Service de prévention des incendies organise régulièrement des rencontres dans les écoles primaires et les garderies pour y offrir une formation de prévention incendie adaptée à chaque groupe d'âge. Une fois sensibilisés à la sécurité incendie, les enfants deviennent d'excellents agents d'information pour toute la famille à la maison.

Les pompiers effectuent également des visites de prévention incendie dans les foyers de Compton. En plus de permettre la vérification du fonctionnement des avertisseurs de fumée, ces visites comprennent une série d'exams des risques potentiels d'incendie dans la résidence. Les pompiers en profitent également pour préparer un plan de la maison et l'itinéraire pour s'y rendre depuis la caserne. On y note également des informations

importantes telles que la présence de personne à mobilité réduite, la localisation des points d'eau à proximité, etc.

Pratiques d'évacuation générale

Chaque année, les écoles, les garderies, l'Hôtel de Ville, la résidence pour personnes âgées et l'HLM font l'objet de pratiques d'évacuation générale.

Service de prévention et formation incendie sur demande

Pour toute question sur l'utilisation d'un extincteur portatif, d'un détecteur de monoxyde de carbone ou toute autre question sur la prévention incendie, contactez Jonathan Garceau, préventionniste, au bureau de la MRC de Coaticook au 819 849-9166

Pompier d'un jour

Dans le cadre de la Semaine nationale de la prévention des incendies, six candidats tirés au sort parmi les élèves du deuxième cycle de l'école primaire sont invités à vivre un samedi avec les pompiers de Compton. Revêtus de l'uniforme des sapeurs, les six gagnants visitent la caserne et partagent un repas avec l'équipe tout en se familiarisant avec le fonctionnement de l'équipement incendie. Lors de cette visite, les jeunes peuvent habituellement assister à une pratique des pompiers comprenant une simulation d'incendie et des manœuvres d'intervention. Après un bref cours théorique de prévention, les jeunes retournent chez eux avec chacun un cadeau à l'effigie du Service de prévention des incendies de Compton et une série de bons conseils de prévention qu'ils sont invités à partager avec le reste de la famille. « Les enfants raffolent de cette activité, raconte M. Lapointe. Nous avons même deux pompiers, Hugo Veilleux et Luc Gauvin, qui ont participé en tant que pompier d'un jour il y a de nombreuses années. Ils ont aujourd'hui accompli leur rêve de devenir pompier. »

SERVICE RAPIDE TRAVAIL GARANTI

Luc Jacques SERVICE

REPARATION D'APPAREILS MENAGERS DE TOUTES MARQUES
(819) 849-0250 ou 821-0784

Tél.: **819 849-4855**
Télec.: 819 849-9675

38, rue Child, bureau 110
Coaticook (Québec)

Adrienne Houle

AVOCATE ET MÉDIATRICE

57, rue Main Est, suite 203
Coaticook, Qc J1A 1N1

350, chemin Riendeau
Compton, Qc J0B 1L0

Bur. : (819) 849-3103

RÉGINALD BRANCHAUD FNR

Installation de poêle, foyer, cheminée préfabriquée
Regainage de cheminée existante en maçonnerie

(819) 835-9203

Entrepreneur spécialisé
Conseiller membre APCCS
Association Professionnelle
Chauffage Combustible Solide

LES AVENTURES d'Organica et Recyclie

Consultez votre municipalité pour connaître le point de récupération.



Illustration : Connie Marcoux
Histoire inspirée de : Alexann G., Ann-Sophie L., Charles-Olivier P., Jacob W.-B., 3^e année, École Sacré-Coeur.

Ressourcerie des Frontières
LE PROGRÈS DE COATICOOK
LE REFLET DU LAC

RECYC-QUÉBEC Québec RIGDSRC

Toque champêtre

BBQ... le roi de nos jardins

Le printemps est à notre porte et notre regard est irrésistiblement attiré par le BBQ qui se libère peu à peu de l'emprise de la neige... Patience! Mon estomac et mon carnet d'adresses me titillent depuis quelques semaines, vivement le beau temps pour inviter les amis autour d'un plat de grillades servies simplement avec une belle salade croustillante. Pourquoi pas une marinade à base de sirop d'érable en guise d'ode au printemps?

Par Pasquale Beauvais, Bio Bon

MARINADE FACILE À L'ÉRABLE

Ingrédients

- ½ tasse de sirop d'érable
- ½ tasse de ketchup
- 4 c. à table d'huile d'olive
- 3 c. à table de sauce soya
- 3 gousses d'ail finement hachées

Préparation

Mélanger le tout, badigeonner votre steak, volaille, porc ou vos légumes.

MARINADE AU SIROP D'ÉRABLE ET DIJON POUR VIANDE SAUVAGE

Ingrédients

- ¼ de tasse de sirop d'érable
- ¼ de tasse d'huile d'olive
- 2 c. à soupe de jus de citron
- 2 c. à soupe de Dijon (ou moutarde de raifort)
- 2 c. à soupe de sauce soya
- 1 gousse d'ail finement hachée
- Sel et poivre
- 4 steaks de filet d'agneau ou de contre-filet de cerf ou d'original

Préparation

Dans un plat en verre ou dans un grand sac en plastique à fermeture hermétique, mélanger tous les ingrédients. Ajouter la viande et bien l'enrober de la marinade. Couvrir le plat ou refermer le sac. Réfrigérer de 4 à 12 heures.

Préchauffer le barbecue, puis réduire la flamme à feu moyen pour éviter que la marinade ne brûle. Égoutter la viande. Griller les steaks de chaque côté jusqu'à la cuisson désirée.

MARINADES EXPRESS POUR VIANDE ET POISSON

Ingrédients

- ½ tasse d'eau ou de jus de pomme
- 2 c. à soupe de sirop d'érable
- ¼ de c. à soupe de sauce soya
- ¼ tasse de vin blanc
- ¼ tasse de jus de limette
- 1 gousse d'ail hachée
- ½ c. à thé de gingembre haché (au goût)

Préparation

Dans un sac de plastique à fermeture hermétique, mettre tous les ingrédients. Ajouter la ou les pièces de viande et laisser mariner quelques heures au réfrigérateur. Lors de la cuisson, arroser généreusement la viande.

Chronique environnement

LES DÉCHETS enfouis fondent de moitié

Depuis 2006, la quantité annuelle de déchets enfouis dans la MRC de Coaticook est passée de 7 030 tonnes à 3 520 tonnes, ce qui représente une diminution de 51 %. Le service de collecte des matières organiques est le principal responsable de cette baisse importante. Cependant, l'élément le plus important de ce succès demeure la participation active de la population aux diverses collectes de récupération.

Par Monique Clément,

Chargée de projet matières résiduelles, MRC de Coaticook

La quantité de déchets enfouis par personne est passée de 367 kg/pers en 2006 à

183 kg/pers en 2010. À titre comparatif, on élimine en moyenne 263 kg de déchets par personne par année au Québec, alors que la moyenne des municipalités similaires se situe à 339 kg/pers, soit 85 % de plus que la MRC de Coaticook.

Les bacs bruns, outils de gestion par excellence!

Le bac brun est le grand responsable de cette diminution importante. Alors que plusieurs municipalités tardent toujours à offrir ce service, la MRC de Coaticook a implanté cette collecte à l'ensemble de son territoire en 2008. Celle-ci a permis de récupérer 1 845 tonnes de matières organiques en 2010, soit 96 kg/personne. Comme le compostage coûte beaucoup moins cher que l'enfouissement, cette collecte a permis aux municipalités d'économiser plus de 150 000 \$. Les bacs bruns ont reçu 22 % des matières résiduelles générées dans la MRC, alors que les bacs bleus en récoltaient 24 %. D'un autre côté, 11 % des matières ont été récupérées par d'autres services de récupération : l'éco-centre, les comptoirs vestimentaires et la collecte des plastiques agricoles. En fin de compte, seulement 43 % des matières ont

été dirigées à l'enfouissement. En 2010, la MRC de Coaticook a ainsi atteint un taux de récupération global de 63 % sur le potentiel valorisable, soit bien au-delà la moyenne québécoise de 36 %.

Le programme de récupération des plastiques agricoles fait fureur!

En 2010, la MRC innove en offrant un service de collecte des plastiques agricoles à l'ensemble de ses municipalités, en collaboration avec l'UPA de Coaticook. Grâce à la coopération exceptionnelle des agriculteurs, ce nouveau programme a donné d'excellents résultats : 204 tonnes de plastique ont été récupérées auprès de 263 fermes. Comme on estime à 325 le nombre de fermes qui utilisent du plastique dans la MRC, le taux de participation a atteint 81 %. Cette collecte se poursuit en 2011 et les résultats des premiers mois laissent présager des performances supérieures à l'an dernier.

Et ce n'est pas fini...

Même avec d'aussi bons résultats, les efforts se poursuivent. Il est hors de question de s'asseoir sur ses lauriers. Une campagne de sensibilisation à l'aide de bandes dessinées se poursuit et un éco-conseiller sera embauché cet été pour encourager la population à mieux récupérer.

L'éclosion des pâquerettes et... DES CANETTES

En ces premières journées du printemps, je regarde avec émerveillement la nature qui se réveille, l'éclosion des bourgeons et des premières fleurs. Mais le printemps ne dévoile pas seulement des merveilles. La fonte des neiges met aussi à découvert les vestiges de gestes non respectueux de l'environnement : des canettes, des papiers, des mégots de cigarettes, partout en bordure des routes. Un gâchis pour le paysage.



Par Monique Clément,

Recycologue

Comment se fait-il qu'on retrouve autant de déchets par terre de nos jours? Les services de collecte ne sont-ils pas présents partout sur le territoire? Peut-être que c'est la faute du vent qui emporte les papiers lors du vidage des bacs? Oui, peut-être! Et les bouteilles de bière en verre? Est-ce que j'aurais manqué le passage d'une tornade?

Jadis, on pouvait se défendre en disant qu'on ne savait pas que les canettes mettraient plus de 400 ans à se décomposer et que les sacs de plastique causeraient la mort plus de 100 000 animaux chaque année, que les mégots de cigarette n'étaient pas biodégradables et pouvaient laisser échapper des toxines dans l'environnement. Jadis, on pensait aussi que l'océan était tellement grand qu'il était impossible de le polluer.

Mais aujourd'hui, nous savons que recycler une seule canette d'aluminium permet d'économiser suffisamment d'énergie pour faire éclairer une ampoule de 100 W pendant deux heures. Nous savons également qu'une nuée de « confettis de plastique » s'étend du Japon jusqu'à Hawaii. Concentrés par les courants marins de l'océan Pacifique, ces débris de plastique ont formé une île flottante de quelque 600 000 km, soit 40 % de la superficie du Québec. Une véritable aberration de la bêtise et de l'ignorance humaines.

Alors comment se fait-il qu'on retrouve encore autant de déchets dans notre environnement? N'avons-nous rien appris des erreurs du passé?

C'est pourquoi je vous propose le défi suivant : si des fleurs printanières à l'apparence de canette et de bouteille poussent en bordure la route près de chez vous, pourquoi ne pas aller les cueillir? Vous pourrez même récupérer le montant de la consigne que la tornade a refusé de réclamer. En plus de votre satisfaction personnelle, vous pourrez ensuite profiter pleinement de l'éclosion du printemps; un véritable délice pour les yeux.



44, chemin de Hatley 819 835-5301

Boutique ouverte entre 10h et 17h du jeudi au dimanche

www.fromagerielastation.com



CHAQUE SAMEDI D'AVRIL, LA FROMAGERIE LA STATION VOUS PRÉPARE LA RACLETTE!



Venez avec votre visite, votre famille... La Station vous offre la première dégustation gratuitement et les suivantes au coût de 3\$. C'est le temps de faire vos provisions avec nos demi-meules et meules entières en promotion!

DÉFI CLIMAT

Pour cette édition de grand Défi Climat de nombreuses entreprises, institutions et organisations de partout à travers le Québec ont répondu à l'invitation à s'engager, du 15 au 30 avril 2010, dans la plus vaste campagne de mobilisation pour la lutte aux changements climatiques au Québec et en démontrant leur engagement social et environnemental.

L'an dernier, 1 191 entreprises et 58 684 citoyens se sont engagés à poser des gestes pour réduire leurs émissions de GES. En tout, grâce à leur travail de mobilisation, ce sont près de 75 000 tonnes de CO₂ qui ont été épargnées, soit l'équivalent d'environ 20 000 voitures retirées de la circulation.

Pour soutenir les organisations, l'équipe du Défi Climat proposait cette année des Défis collectifs : des activités de mobilisation visant à encourager employés et étudiants à poser collectivement des gestes de réduction de gaz à effet de serre, notamment en mangeant un lunch végétarien, en utilisant les transports collectifs ou le covoiturage pour se rendre au travail, en abaissant la température du chauffage à la maison ou en compostant les résidus organiques.

Même si vous ne joignez aucun groupe cette année, souvenez-vous que des petits gestes font toute la différence. Prenez le temps de sensibiliser vos enfants, amis et collègues de travail et incitez-les à adopter de bonnes habitudes de consommation.

Des investissements important en environnement

Les villes de Compton, Coaticook, Stoke, Valcourt et Waterville, de même que la

MRC de Memphrémagog et de Coaticook, pourront compter sur une aide financière totalisant 359 967 \$. C'est ce qu'a annoncé la ministre des Relations internationales, ministre responsable de la Francophonie, ministre responsable de la région de l'Estrie et députée de Saint-François, Mme Monique Gagnon-Tremblay, au nom du ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M. Pierre Arcand. Cet appui financier est accordé dans le cadre du programme Climat municipalités qui est issu du Plan d'action 2006-2012 sur les changements climatiques et est financé par le Fonds vert.

Le montant accordé à Compton sera de 50 000 \$ et permettra de réaliser un inventaire des émissions directes et indirectes de GES associées à leurs activités (bâtiments municipaux et autres installations, équipements motorisés et système de traitement des eaux usées) et des émissions produites par les secteurs des matières résiduelles et du transport routier sur l'ensemble de leur territoire. Ces investissements, tout en favorisant la réduction des émissions de GES qui contribuent aux changements climatiques, aideront à diminuer les coûts d'exploitation et à améliorer la qualité de l'air et le bien-être des citoyens.

Stratégie québécoise d'économie D'EAU POTABLE

Le Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière Saint-François (COGESAF) souligne le dépôt de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable par le ministre Laurent Lessard. Dans un contexte d'incertitude face aux changements climatiques, une stratégie peut permettre d'obtenir une meilleure connaissance de l'état cette ressource vitale qu'est l'eau, de son utilisation et ainsi amener une prise de conscience permettant que de meilleures décisions soient prises quant à la gestion de cette ressource.

Par Stéphanie Martel, COGESAF

Le COGESAF est un organisme à but non lucratif dont la mission et les mandats sont définis dans la Politique nationale de l'eau, la Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection et un Cadre de référence. Cette table de concertation a une mission de gouvernance participative en regroupant les organismes publics, privés et communautaires des bassins versants de la rivière Saint-François afin de développer une approche de gestion intégrée de l'eau par bassin versant, dans une perspective de protection de l'environnement, d'aménagement et de développement durable du territoire.

Deux objectifs de cette stratégie sont particulièrement importants pour le COGESAF. Tout d'abord, il y a le fait que cette stratégie s'inscrit dans une optique de gestion intégrée de l'eau et dans une perspective de développement durable. Ensuite, la volonté que les objectifs soient réalisés en utilisant une approche concertée avec les partenaires. À cet effet, le président du COGESAF, Jean-Paul Raïche, mentionne que : « Le COGESAF est prêt à offrir sa collaboration aux municipalités et aux autres partenaires du bassin versant de la rivière Saint-François interpellés par cette stratégie dans la réalisation des bilans d'usage de l'eau qui devront être produits. »

Le COGESAF met en œuvre la gestion intégrée de l'eau par bassin versant sur un territoire de 10 540 km². Selon la Loi de l'eau, l'organisme de bassin versant a « pour mission d'élaborer et de mettre à jour un plan directeur de l'eau et d'en promouvoir et suivre la mise en œuvre ». Il est donc reconnu par le gouvernement du Québec, à l'instar des 39 autres organismes de bassins versants au Québec, comme partenaire privilégié pour la gestion intégrée de l'eau par bassin versant sur le territoire du bassin versant de la rivière Saint-François. Il est financé par le gouvernement et doit lui rendre des comptes selon les termes d'une convention annuelle.

Les bons coups

Laissez-vous tenter!

Tous les gourmets et les gourmands devraient vite se précipiter à la Fromagerie La Station les samedis d'avril afin de déguster une raclette authentique de Compton... servie à la Suisse! Quoi de mieux pour se régaler et ébahir vos invités que de leur faire faire un « p'tit tour de char » pour aboutir devant cette dégustation qui vous soutirera des HO! et des HA! tout en rendant bien jalouse la visite! Pas de gêne, la première raclette est gratuite et les suivantes seulement 3 \$. Aussi, vous aimeriez épater vos invités? Louez un four à raclette de type suisse pour une soirée originale!



MÉDAILLE

Le lundi 11 avril dernier, l'équipe des filles de l'école primaire des Arbrisseaux de Compton a remporté la médaille d'or au tournoi régional de handball.



Sur la photo :

Jasmin Leblanc (Entraîneur), Marine Comtois Guibert, Marie-Pier Lavoie, Sabrina Boivin, Marika Roger Dumouchel, Daphné Charland St-Pierre, Audrey Moslener, Anouchka Dodier, Alana Francis-Gadbois, Jessika Beaudry, Camille Bergeron, Anne-Sophie Falardeau, Tricia Martel-Bernier, Mélissa Simard, Audélie Constantineau.

Vous méritez un Franc service agricole!



François Rodrigue

Courtier de machineries et d'équipements agricoles

819 674-6656

francois_rodrigue@sympatico.ca

Êtes-vous bien équipé pour ce printemps?
Nous avons ou trouverons ce qu'il vous faut!

www.francserviceagricole.com







Québec

Gouvernement du Québec
ministre des Relations internationales,
ministre responsable de la Francophonie,
ministre responsable de la région de l'Estrie,
députée de Saint-François

MONIQUE GAGNON-TREMBLAY

220, 12^e Avenue Nord
Sherbrooke (Québec) J1E 2W3
Téléphone : (819) 565-3667
Télécopieur : (819) 565-8779

Avec le beau temps qui s'installe, je vous souhaite de profiter pleinement de toutes les richesses que notre région offre.
C'est avec fierté que je vous représente à l'Assemblée nationale.

SORTIE D'AVRIL ET MAI

Au Pavillon des arts et de la culture :

Arthur L'Aventurier, le 17 avril 2011 (Complet). Arthur a le don de divertir toute la famille avec ses mélodies et ses histoires, si vous n'avez pas vos billets cette année, consolez-vous, il reviendra sûrement à Coaticook!

Vicky Lévesque, le 23 avril 2011. En duo avec Denis Bastien, Sabrina Douville, Marie-Claude Guay, Joannie Martineau, Sonya Lévesque et Dominic St-Laurent. Un spectacle offrant diversité et plaisir. Une variété de chansons offertes dans une formule acoustique. Le spectacle est donné au profit du Relais pour la vie.

Alexandre Désilets, le 30 avril 2011. Alexandre a une de ces voix rares, réunissant audace, grâce et sensibilité. Il s'applique à décortiquer le jeu et les sonorités de différents instruments et les intègre à son chant. Sa voix qu'il conçoit comme un véritable instrument vous charmera.

Les Enfantastiques, les 6 et 7 mai 2011. Ils ont entre 4 et 12 ans. Certains chantent, dansent, racontent ou jouent d'un instrument de musique, seul, en groupe. Ils nous font rire, sourire, penser et rêver.

Jordan Officer, le 13 mai 2011. Fin prêt à occuper le devant de la scène et un premier album éponyme, Jordan Officer laisse libre cours à sa virtuosité tout en demeurant fidèle à son approche selon laquelle la musique doit toujours avoir le premier rôle. Présenté grâce à la collaboration de Dupuis & fils.

Les Scèneux du Pavillon, les 20 et 21 mai 2011. Depuis 9 ans, cette troupe vous offre un spectacle recherché. Défiant le travail et les pratiques, ils se donnent chaque année à monter une œuvre pour partager avec vous une expérience de théâtre.

Au musée Beaulne :

Réticule... vous connaissez? Du 3 avril au 30 octobre 2011. Collection variée de bourses. Le mot « réticule » désigne tout simplement un petit sac à main qui a la particularité d'être confectionné avec un tissu de filet. L'accessoire de costume essentiellement féminin qu'est le sac à main a traversé les siècles sous diverses formes en fonction du contexte historique, de l'inspiration des créateurs et surtout des besoins de la clientèle.

Chefs-d'œuvre des Cercles de Fermières de Coaticook, du 20 mars au 5 juin 2011. Les membres des Cercles de Fermières contribuent au développement et à la pérennisation du savoir-faire local. Cela se traduit concrètement par la production de pièces artisanales empreintes de la plus grande créativité et par la transmission de ce savoir-faire aux générations suivantes.

Regroupement artistique « Autour de nous », du 13 mars au 1^{er} mai 2011. Plus d'une cinquantaine d'œuvres uniques et originales sur le thème de l'eau sont présentées par une pléiade d'artistes professionnels du regroupement artistique œuvrant dans différentes disciplines des arts visuels et des métiers d'arts. Cette exposition universelle se veut à la fois un brin de folie et la vision de créateurs qui ne laissera personne indifférent.

« Shields », par Allyna Harris, du 6 mars au 5 juin 2011. Cette exposition de peintures montre des formes arrondies qui intègrent la géométrie sacrée, le mandala et le symbolisme de couleur des drapeaux à prières du bouddhisme tibétain.

Le Pavillon des Arts et de la Culture de Coaticook

On peut se procurer des billets pour les spectacles au Pavillon en tout temps

en se présentant entre 10 h et 14 h au 116, rue Wellington, Coaticook

en réservant par téléphone au 819 849-6371 ou encore par le réseau Admission ou par Internet au www.pavillondesarts.qc.ca

Veilleux

Mini - Excavation

- Déneigement
- Transport de terre, sable et gravier
- Drainage
- Champ d'épuration

Info : **Tommy Veilleux**
 Rés. : 819 835-0877 • Cell. : 819 572-3806
 6740, Rte Louis-S. St-Laurent, Compton, Qc, J0B 1L0

Suzanne Couture

COMPTABLE AGRÉÉE

6672, Route Louis-S. St-Laurent
 Compton (Québec) J0B 1L0
 Tél./téléc. : (819) 835-9139

LES DÉPANNÉURS

BONI SOIR **Sonic**

TOUJOURS PRÊTS DE VOUS

LE RELAIS DU DOMAINE

CLUB VIDÉO - DIÉSEL

6950, Rte. Louis-S. St-Laurent
 Compton (Qc.) J0B 1L0 Tel / Fax : 819 835-9448

Écho des Lions

Esprit sportif

Le dimanche 10 mars dernier, les sportifs-ves des Clubs Lions de Compton et de Coaticook ont répondu en grand nombre à l'invitation des Lions Huguette Rodrigue et Monique Bégin. L'animation de cette partie de quilles, organisée par nos deux complotices, était très agréable, a donné lieu à des moments inoubliables.

Par Lion Jean-Luc Mercier

L'ardeur, les habiletés et l'esprit de compétition ont ébloui la galerie et retenu toute l'attention. Les commentaires sur les prouesses des quilleurs et des quilleuses ont bien agrémenté les pauses! Claude Lalonde, bien entouré par l'organisatrice Lion Monique Bégin tandis que Lion Murielle Roy, chef protocole, exerçait une supervision globale. Tous trois étaient contents des exploits de nos sportifs et n'ont rien manqué de la partie.

Cette activité fut tant appréciée que tous se sont quittés avec des joyeux « à la prochaine »!

Sirop d'érable et modernité

Lion André Couture, expert dans le développement des pratiques modernes de fabrication du

sirop d'érable, était le conférencier invité à l'occasion de l'assemblée générale du mois de mars.

Bien au fait de l'évolution des pratiques en ce domaine, M. Couture a captivé l'assistance et la qualité de sa présentation a fait l'unanimité. Ce dernier a invité tous les participants à visiter ses installations afin de bien saisir les concepts enseignés... et goûter de la tire bien sûr! Lion Murielle Roy a offert un panier de produits bien de chez-nous, préparé par nos amies de chez Bio Bon, pour le remercier de sa visite.



Le Supermarché en région

IGA Coaticook

265, rue Child, Coaticook (Québec) J1A 2B5
 Tél. : (819) 849-6226 Téléc. : (819) 849-2579

Notre priorité est de toujours mieux vous servir.



CENTRE FUNÉRAIRE COOPÉRATIF RÉGION DE COATICOOK

(819) 849-6688

Un CAFÉ DES ÂGES rempli d'idées

Dans moins de 15 ans, la population québécoise comptera deux fois plus de personnes âgées de 65 ans ou plus qu'actuellement, soit le quart de la population québécoise. Les personnes qui arrivent à l'âge de la retraite sont, pour une bonne majorité, en bonne santé et ont le potentiel d'être actif pour encore vingt ans et plus. Il devient donc tout à fait indiqué de réfléchir sur nos façons de vivre ensemble. Comment les diverses générations vont-elles créer une solidarité nouvelle et, ensemble, relever les défis auxquels le Québec est confronté?

Par Denis Crête,
Table régionale de concertation des aînés de l'Estrie

Depuis un an, partout au Québec, on s'est mis à table autour de « cafés des âges ». Trois questions sont abordées : La société québécoise vieillit : est-ce une chance ou un problème? Comment les jeunes vont-ils tirer leur épingle du jeu dans une société vieillissante? Comment et à quelles conditions les aînés pourront-ils demeurer actifs dans leur milieu? La Table de coordination des aînés de la MRC de Coaticook n'a donc pas voulu échapper à ce processus de réflexion et a invité des citoyens de la MRC à répondre à ces questions.

Un éveillé à l'action pour tous

Les participants ont majoritairement soulevé la chance qu'on a d'avoir une population vieillissante dans le contexte d'aujourd'hui qui est particulièrement exigeant pour nos plus jeunes. C'est donc principalement sur des échanges et de l'entraide intergénérationnelle qu'on mise pour que les jeunes puissent tirer leur épingle du jeu. On a constaté que la disponibilité des aînés pourrait avoir une influence positive sur différents problèmes rencontrés par les jeunes : l'exode prononcé par chez nous, la relève agricole ou pour d'autres entreprises, l'adaptation à notre monde de consommation, les pièges de l'endettement, etc.

Mais pour que nos aînés puissent demeurer actifs, il faudra d'abord qu'ils prennent soin de leur santé. Ceci avec plus d'activités physiques et une plus grande participation à différentes activités de loisir ou de bénévolat. Et, pour ceux qui ont la santé et la volonté, pourquoi ne pas favoriser la retraite progressive ou le « semi-bénévolat » pour les aînés qui veulent s'impliquer dans des services ou soutenir de jeunes entrepreneurs? On observe déjà que les aînés apportent beaucoup d'aide autour d'eux, que ce soit auprès de leur famille, des autres aînés plus vulnérables ou en s'impliquant bénévolement dans la communauté. Cependant, on s'attend de ces derniers qu'ils aient beaucoup d'ouverture d'esprit et qu'ils soient à l'écoute des besoins de ceux qu'ils veulent aider. Leur donnons-nous les outils qu'il faut pour les appuyer?

Les participants ont manifesté leur grande satisfaction d'avoir réalisé cette rencontre. Ils disent avoir pris conscience des conditions pour accueillir positivement ce phénomène du vieillissement de la population et surtout quels engagements ils peuvent prendre pour assurer une bonne qualité de vie pour tout le monde. Le défi demeure que la qualité de vie sera toujours associée à la santé et l'argent et que les difficultés seront liées à la maladie et la pauvreté, et ceci, pas seulement pour les personnes âgées.

Si vous souhaitez recevoir le compte-rendu de cette rencontre ou si vous souhaitez participer le 11 mai prochain à une rencontre régionale sur le thème ou encore à organiser un « café des âges », communiquez avec la Table régionale de concertation des aînés de l'Estrie au 819-822-0204 ou à info@ainesestrie.qc.ca.

**Nous payons
LES TAXES
pour vous**

**8 SERRES
PLEINES À
CRAQUER !**

Vivaces
à partir de **125\$**

Géranium
à partir de **99¢**

Jardinière
à partir de **999\$**

Boîtes à
fleurs
à partir de **250\$**

Fines herbes à partir de **99¢**

**Ouverture
début mai**

Les Serres L.G.L.
180, Ch. Couture, Compton • 819 835-5250
Coin Couture et chemin Cookshire



Campagne du PAIN PARTAGÉ

Pâques est à nos portes et avec cette merveilleuse fête arrive, il y a la campagne du pain partagé qui aura lieu le vendredi 22 avril prochain. Pour mener à bien cette campagne du pain partagé, nous avons besoin de bénévoles disponibles pour quelques heures seulement afin de faire de la vente et du porte-à-porte.

Par Gilles Pomerleau,
Député Grand Chevalier

C'était aussi, le 27 mars dernier, le traditionnel Bingo Jambon. Pour cette occasion, 35 personnes se sont déplacées et de nombreux chanceux et chanceuses se sont mérités des prix.

Voici la liste des gagnants de ces succulents jambons à l'occasion de notre bingo : Mme Denise Chaussé, Mme Marcelle Veilleux, Mme Marie-Josée Breton, Mme Gisèle Clouâtre, Mme Raymonde Dubuc, Mme Claire Gagnon, Mme Rachel Blanchard, Mme Thérèse Perron, M. Richard Dubuc, Mme Manon Breton et Mme Madeleine Lavoie. Bon appétit à tous.

Gagnants de 5 \$: M. Richard Dubuc, Mme Christiane Dion, Mme Madeleine Fortin, M. André Bolduc, Mme Marie-Josée Breton et M. Mario Robert

Gagnants de 20 \$: Mme Denise Vaillancourt et M. Réal Blanchard

Gagnants de moitié-moitié : M. Richard

Dubuc et M. Guy Laplante, 25 \$ chacun

Les prix de présence : Mme Ghyslaine Laplante, Mme Andrée Coté, Mme Julie Nadeau, M. Robert Chaussé et Mme Marcelle Veilleux

Un gros merci à nos généreux commanditaires : Rona de Waterville pour les certificats-cadeaux, M. et Mme Réal Blanchard pour le sirop d'érable et tous les membres du Conseil 8422.

Merci à nos généreux bénévoles qui ont si bien travaillé pour faire de cette journée une réussite : Mme Julie Nadeau pour la vente des cartes de bingo, M. Guy Laplante et son fils Stéphane qui ont bien mélangé les boules et géré l'après-midi.

Prochaines réunions : 12 avril, 10 mai et 14 juin 2011.

Pour offrir vos services ou pour demander des informations, appelez au 819 674-5401 ou 819 837-0313. Merci pour votre implication!

STATION SERVICE D. BOIVIN INC.

Auto PLACE
MAÎTRE MÉCANICIEN

6640, route Louis-S-St-Laurent
Compton (Québec) JOB 1L0
Tél.: (819) 835-5447
Réf.: (819) 835-5286

LA PLACE POUR VOTRE VÉHICULE

**C'est le temps des pneus d'été,
pensez à prendre rendez-vous!**

**Travaux forestiers
Forestry works**

Travaux forestiers
Achat de coupes de bois franc

Forestry works
Purchaser of hardwood
at the stump

Soirs / evening
Denis Brouillard
819 835-5554
819 823-6055

**MURRAY LUCE
Reparation &
Entretien**

**Équipement
saisonnier**
(Transport Disponible)

339, rue Denis, Compton
Tél.: 819-835-1241
Cell.: 819-212-1868
murrayluce@hotmail.com

SICO

**CENTRE DE PEINTURE
DANIEL LAROCHE enr.**

Peinture
Glet
Matériel Artiste

54, rue Main Ouest, Coaticook,
Qc J1A 1P2

819 849-4410

MICHE CROCPOT
Mets cuisinés - Traiteuse

Repas • Pâtés • Desserts variés
Conserves, etc

19, chemin de la Station
Compton JOB 1L0
819 835-5785
michecrocpot@yahoo.ca

**gilbert
INSPECTION**

Miguel Gilbert, T.P.
Services professionnels en bâtiment

Inspection-préachat-diagnostic
moisissure-consultation

Tél.: 819.835.9000
www.inspecteur-batiment.com

Coiffure Navaho

Pour elle et lui
Coiffeuse styliste:
Sylvie Laperle

18, chemin de Hatley
app.1, Compton JOB 1L0
Tél.: 819 835-0223

ALAIN BLANCHETTE

PEINTRE - TAPISSIER
ENTREPRENEUR LICENCIÉ
Licence RBQ 8002-9416-51

ESTIMATION GRATUITE

Tél.: (819) 835-0402
Téléavertisseur : (819)573-1112



RAMASSAGE DE MÉTAUX

Achat de vieilles voitures et camions
Pick-up scrap metal, buy cars and trucks

Résidentiel / commercial / industriel

Clifford Reed

3005, chemin Val Estrie
819 837-2121 819 570-8411 cell.



Écho de la bibliothèque

JOURNÉE MONDIALE du livre et du droit d'auteur

Partout sur la planète, les bibliothèques proposent des milliers de livres à leurs lecteurs. Mais sans les auteurs, nos bibliothèques seraient vides et toute la richesse des mots et des histoires ne serait pas partagée. Le 23 avril prochain se tiendra la 16e édition de la Journée mondiale du livre et du droit d'auteur. Visitez le www.jmla.qc.ca/activitesRegion.aspx pour plus d'information. Profitez de cette occasion pour lire, que ce soit un roman, une biographie, un conte ou même une bande dessinée et ayez une pensée pour la personne qui vous permet ce moment de détente.

Par Rina Auger

Nous vivons à l'ère de l'ordinateur où tout est maintenant virtuel. Lire un livre sur un support électronique quelconque n'a rien à voir avec le fait de tenir un bon livre dans ses mains, bien calé dans son fauteuil, un chocolat chaud fumant sur la table d'appoint. Vous pouvez facilement vous approvisionner en livres à votre bibliothèque.

Nouveautés

Voici deux livres que vous retrouverez dans nos nouveautés. En premier lieu, la biographie de l'actrice bien connue, madame Janine Sutto, intitulée « Vivre avec le destin ». Artiste au talent immense, cette femme, que son vieil ami Gilles Latulipe surnomme « Notre-Dame du Théâtre », a incarné les plus grands rôles féminins du théâtre classique et a contribué à la naissance de la télévision en langue française en Amérique. Le journaliste et animateur Jean-François Lépine a su décrire les émotions qui ont tourmenté sa belle-mère et qu'elle a gardées secrètes toute sa vie durant.



Ensuite, nous vous proposons le roman historique d'Yvette Labonne. Cette dernière réalise un projet de retraite en publiant à compte d'auteur un roman historique intitulé « Promesses et trahisons ». Arrivée depuis trois ans à Saint-Malachie, petit village de 1 400 habitants, elle y a écrit ce roman historique en s'inspirant de la recherche historique qu'elle a menée avec quatre autres personnes, de 1981 à 1983, sur l'histoire de la région du mont Mégantic. Auteure du manuscrit de 440 pages « Si ma région m'était contée » rédigé à la suite de cette recherche, Mme Labonne crée à partir de faits historiques véridiques. Cette épopée débute dans la première moitié du XIX^e siècle, avec comme trame de fonds la présence du jeune avocat John Mitchel, dont la tête sera mise à prix en avril 1835.

L'heure du conte pour les tout-petits aura lieu le samedi 16 avril 2011 à 10 h 30. C'est un rendez-vous à ne pas manquer.

En terminant, l'équipe de la bibliothèque vous souhaite un très beau printemps et Joyeuses Pâques à tous.

LES SERRES L.G.L., pour le plaisir de nos yeux!

Depuis une trentaine d'années, John Goulder fleurit le Tout-Compton. D'abord en compagnie d'Henri L'Espérance et de Claudette Lemire, il a construit quatre serres et s'est lancé en grande production. Rapidement, ses associés prennent une autre direction, mais monsieur Goulder persiste. Depuis, avec sa conjointe Jacky, ils élèvent leur famille et diversifient leur production.

Par Brigitte Robert

Natif de Compton, John choisit de s'établir sur le chemin Cookshire où il déniché une jolie maison entourée d'un terrain suffisamment grand pour y démarrer son entreprise. Muni d'une expérience issue de divers emplois en serres et d'un objectif précis, il s'attelle à la tâche et lance sa production. Dès le début, la clientèle est présente et n'a cessé de se développer grâce à des produits de qualité et un service personnalisé. En augmentation constante, les acheteurs se donnent le mot et il suffit de quelques semaines à peine, dès que le beau temps se présente en mai, pour écouler l'inventaire qui pousse maintenant sous les huit serres remplies de vivaces, de fines herbes, de légumes, d'arbres et d'arbustes.

Le terme « entreprise familiale » prend ici tout son sens, car c'est aidé des sept sœurs de John et avec les neveux, nièces, cousins, voisins et amis que les Serres L.G.L. réussissent à produire quantité, qualité et nouveauté année après année. « Des semis, du repiquage puis de l'entretien jusqu'à la vente, sans la famille qui vient nous donner un coup de main, ce serait difficile d'y arriver. Il s'agit d'un travail colossal, exigeant plusieurs heures de travail, jour et nuit. Et oui, avec la saison froide de cette année, il faut chauffer les serres. Quelques-unes d'entre elles sont chauffées au bois et si la température descend trop, c'est la catastrophe!

Le printemps! Parlons-en, nous l'attendons impatiemment pour justement planter ici et là sur nos terrains et dans nos plates-bandes, ces fleurs qui agrémentent nos moments de détente et embellissent notre environnement.

L'AVIS DE COTISATION, un document à conserver

L'ACEF Estrie rappelle à tous les citoyens et citoyennes l'importance de conserver précieusement les avis de cotisation qu'ils et elles recevront des gouvernements fédéral et provincial, à la suite de l'envoi de leurs déclarations de revenus (rapports d'impôt). En effet, les avis de cotisation émis par les ministères du Revenu de nos deux gouvernements sont des documents qui attestent officiellement les revenus gagnés au cours d'une année. Quelle que soit la façon dont sont remplies les déclarations de revenus, que ce soit sur papier ou en version électronique, un avis de cotisation est envoyé par chaque gouvernement.

Ces documents sont souvent les seuls admis comme preuve de revenu et servent à établir l'admissibilité à des programmes gouvernementaux ou communautaires, notamment les programmes d'efficacité énergétique pour les ménages à budget modeste. Éconologis est un de ces programmes et d'autres sont à prévoir au cours des prochains mois et années. Il faut donc conserver en lieu sûr ses avis de cotisation tout en s'assurant qu'on est capable de les retrouver lorsqu'on en aura besoin.

Les Gazons des Verts-Sommets inc.

- Déchaumage • Roulage • Aération
- Fourniture et pose de gazon
- Aménagement de trottoirs et de murets
- Nettoyage de pelouse • Lavage de cour asphaltée

Tél.: 819 835-1270 Cell.: 819 574-6302
Fax: 819 835 1270

Ferme Lennon

FERME Lennon
ÉLEVAGE À L'ANCIENNE
PORC & VEAU
COMPTON, CANTONS-DE-L'EST

JAMBON DE PÂQUES disponibles chez BioBon ou à la ferme (sur rendez-vous)

PORC ÉLEVÉ EN NATURE & VEAU DE PRÉ SANS HORMONES, NI ADDITIFS

JAMBON ET BACON FUMÉ À L'ANCIENNE

Philippe Lessard
550, CHEMIN LENNON
COMPTON (QUÉBEC) J0B 1L0
819 835-1010
fermelennon@hotmail.com
www.produitsdelaferme.com

LES AVENTURES d'Organica et Recyclic Donnez les petites branches et les résidus de jardin à Organica.

Illustration : Connie Marcoux
Histoire : Monique Clément et les jeunes du comité.

MRC de COATICOOK Ressourcerie des Frontières LE PROGRÈS DE COATICOOK LE REFLET DU LAC RECYC-QUÉBEC Québec RIGDSRC

Municipalité de Compton

3, chemin de Hatley, Compton J0B 1L0
Du lundi au vendredi, entre 9 h et 16 h
T. : 819 835-5584, téléc.: 819 835-5750
Urgences : 819 573-4374

Collecte de l'ensemble des matières résiduelles: bac noir, brun, bleu et plastiques agricoles.

Voir www.compton.ca

Obligatoire

- Licence de chiens, 10 \$.
- Enregistrement du système d'alarme.
- Permis de construction, de rénovation, d'agrandissement, de démolition d'habitation, de garage, de remise ou lors de la pose d'enseigne. Pour le traitement des eaux usées ou le captage d'eau, l'abattage d'arbre en zone urbaine ou toute autre information, contactez monsieur Alain Beaulieu, inspecteur, au 819 835-5584 ou 819 835-5436.
- Permis de feu, de feu d'artifice, de feu de branches : obligatoire 365 jours pas année, sous peine d'amende, 819 835-5584.

Travaux d'aménagement de cours d'eau et de coupe forestière

Pour obtenir des informations ou un permis, communiquez avec monsieur Jean-Bernard Audet de la MRC de Coaticook au 819 849-9166.

Comptoir familial

29, chemin de Hatley
819 835-9898
mercredi de 12h à 19h
jeudi de 12h à 19h

Lisez L'écho en ligne

www.compton.ca/echo
sous l'onglet **Vivre à Compton**
ou sur **estriplus.com**

Récupération de la peinture, des contenants de peinture aérosol et des huiles usées

Garage municipal, 6505, route Louis-S.-St-Laurent : les premiers et troisièmes vendredis du mois, entre 9 h et 15 h.

Centre communautaire Notre-Dame des Prés

29, chemin Hatley, 819 835-5584

La salle communautaire est ouverte du lundi au vendredi entre 9 h et 16 h. Pour le billard, apportez vos accessoires. Des tables sont disponibles, apportez vos jeux!

Réservation ou location de salles.

Bibliothèque et Centre d'accès communautaire à internet (CACI)

29, chemin de Hatley 819 835-0404
Ouvert les mardis de 16 h 30 à 19 h 00, les mercredis de 14 h 00 à 19 h 00, les jeudis de 16 h 30 à 19 h 00.
Aussi, le CACI offre des formations gratuites d'initiation à l'informatique et à Internet. Réserver au 819 849-3053

GAGNANTS DE LA CONTRIBUTION VOLONTAIRE DE L'ASSOCIATION MARIE-REINE DE WATERVILLE

- 5 mars: **Barbara Sanderson, Waterville**
Billet no 593
- 12 mars: **Danielle Proulx, Stoke**
Billet no 874
- 19 mars: **Noa Gagnon, Hatley**
Billet no 927
- 26 mars: **Antoine Deacon, Waterville**
Billet no 996

Félicitations à tous ces gagnants d'un montant de 50 \$ et bonne chance à tous pour le tirage d'avril!

Nos annonceurs

Adrienne Houle, avocate	819 849-3103
Alain Blanchette, peintre	819 835-0402
Bonichois, Grégoire et filles	819 835-5492
Bonisoir, Relais du Domaine	819 835-9448
Brunelle Électronique	819 849-3608
Centre funéraire coopératif	819 849-6688
Clifford Reed, métaux usagé	819 837-2121
Clinique de massothérapie et d'orthothérapie de l'Estrie	819 564-5060
Coiffure Navaho	819 835-0223
CO-OP S.C.A Compton	819 835-5411
Daniel Parent, arpenteur-géomètre	819 849-4100
Déneigement/ Pelouse Veilleux	819 835-0877
Denis Brouillard achat de coupes de bois	819 835-5554
France Bonsant, Députée	819 347-2598
François Rodrigue, Consultant en machineries agricoles	819 674-6656
Fromagerie La Station	819 835-5301
Gazon des Verts Sommets	819 837-1270
Garage Beauvais, mécanique	819 835-5612
Gérard Leblanc, assurance	819 835-9511
Gérin-Custeau-Francoeur, notaires	819 849-4855
IGA Coaticook	819 849-6226
Inspection Miguel Gilbert	819 835-9000
Le Bocage, Auberge et restaurant	819 835-5653
Les entreprises Éric Groleau	819 574-7550
LiliMagine communication	819 849-9423
Luc Jacques, réparation et entretien	819 849-0250
Martineau Électrique	819 835-5773
Miche Crocpot	819 835-5785
Monique Gagnon-Tremblay, Ministre	819 565-3667
Murray Luce, réparation	
Pavillon des Arts et de la Culture	819 849-6371
Promutuel Coaticook	819 849-9891
Réginald Branchaud	819 835-9203
Service d'aide domestique	819 849-7716
Sico, Centre de peinture Daniel Laroche	819 849-4410
Station service Daniel Boivin	819 835-5447
Suzanne Couture, comptable	819 835-9139

Annoncez dans L'écho de Compton

L'écho est un journal lu, apprécié et conservé en tant que bottin pour Compton. En plus de la publicité publiée chaque mois, les annonceurs sont gratuitement inscrits dans le bottin mensuel en dernière page de L'écho et reçoivent gratuitement un exemplaire du journal s'ils sont de l'extérieur de Compton.

Les annonceurs trouvent dans L'écho un moyen privilégié de pénétrer ce marché de 3 000 habitants, fiers de leur municipalité et de leur journal.

Vous vivez à l'extérieur de Compton et désirez vous abonner à L'écho?

Contactez le 819 849-9423
echo@lilimagine.com

Rédactrice en chef

Lisette Proulx

Rédaction

Brigitte Robert

Collaborateurs, collaboratrices du mois

Jacques Leblond
Pasquale Beauvais
Monique Clément
Rina Auger
Denis Crête,
Jean-Luc Mercier
Jonathan Garceau
Gilles Pomerleau
Marianne Dandurand

Infographie

Véronique Masson

Photos

Lilimagine communication

Révision

Sara Favreau-Perreault

GAGNANTS DE LI-GAGN-ONS DU MOIS DE MARS 2011

- 500 \$: **Louis-Charles Côté, Hatley**
Billet no 169
- 300 \$: **Micheline Paré, Compton**
Billet no 264
- 200 \$: **Yvon Audet, Compton**
Billet no 205
- 100 \$: **Nil et Rachel Veilleux, Coaticook**
Billet no 036
- 75 \$: **Louis et Jacqueline Lamontagne, Waterville**
Billet no 019

Félicitations et bonne chance pour les prochains tirages!

Calendrier des séances ordinaires du conseil pour 2011

Mois	Jour/Date
Mai	mardi 3
Juin	mardi 7
Juillet	mardi 5
Août	mardi 2
Septembre	mardi 4

Les séances ordinaires du conseil se tiennent à compter de 20 h dans la salle des délibérations de l'Hôtel de Ville.

Résidences clé en main réalisées par :



145, rue Massé - 199 900 \$
(taxes incluses)

MAISONS À VENDRE
COMPTON

- Disponible en mars 2011
- Services d'aqueduc et d'égout
- Magnifique vue sur la vallée
- Garantie Maisons Neuves APCHQ
- Membre de l'APCHQ

RBQ : 8308-4194-57

J.M. JEANSON LTÉE
ENTREPRENEUR GÉNÉRAL



155, rue Massé - 245 000 \$
(taxes incluses)

Tél. : 819-780-1947 info@jmjeanson.com

Ouvert de 8h à 21h
du lundi au samedi et
de 9h à 20h le dimanche.

Sylvie Dupont et
Claude Grégoire, prop.

Tél.: 819.835.5492
8 ch. de Hatley, Compton, Qc



**MARCHE
BONICHOIX**

- Vaste gamme de produits comptonois, incluant fruits et légumes de saison.
- Plats maison cuisinés sur place et prêts à manger.
- Aussi boulangerie et charcuterie.

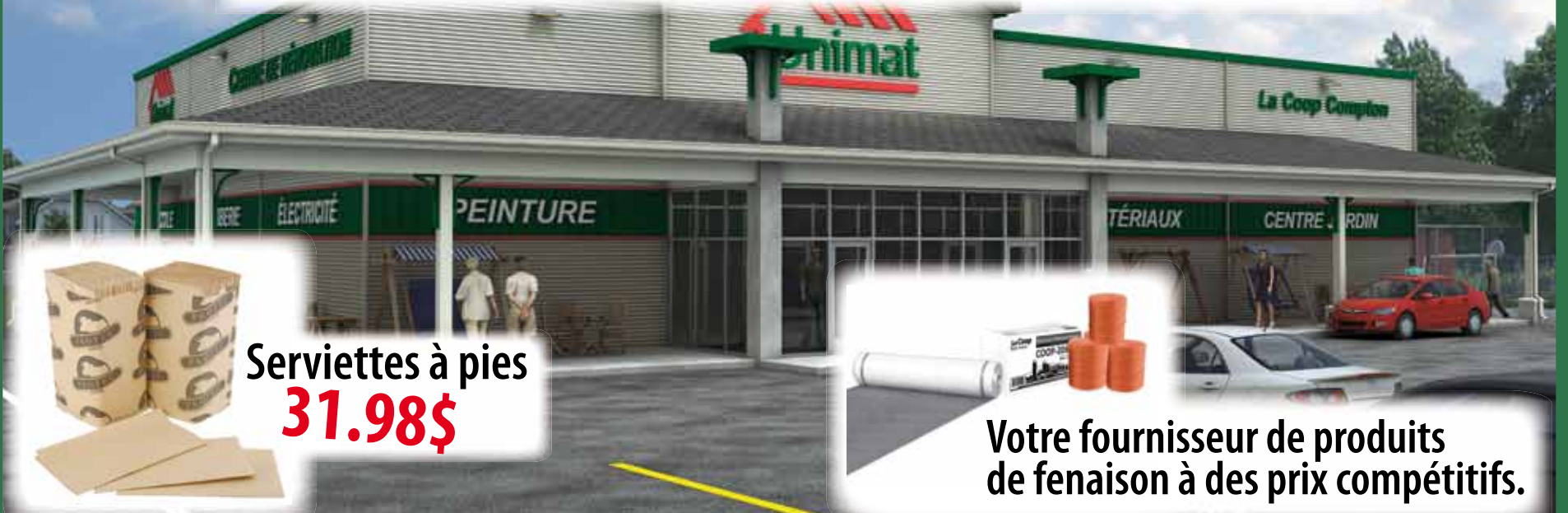
La Coop
Compton



Une équipe dévouée pour vous servir

MAINTENANT OUVERT

Surveillez votre publisac pour connaître les détails des **SUPER SAMEDIS UNIMAT**



Serviettes à pies
31.98\$



Votre fournisseur de produits
de fenaison à des prix compétitifs.



BESOIN DE PRODUITS PÉTROLIERS?

Contactez votre représentant M. Richard Bilodeau au 819 820-4256
et pour le propane M. Bernard Grenon au 1-800-207-6642



VOS REPRÉSENTANTS AGRICOLES
JASON MORSE ET CATHERINE PATENAUDE T.P
26, chemin Hatley, Compton
Tél.: 819 835-5411 Téléc.: 819 835-5412
courriel: compton@scacompton.com



10 Main Ouest, Coaticook J1A 1P2 • Tél.: 819 849-3608 • gillesg@brunelle.tv • www.brunelle.tv



SPÉCIAL

399.99\$
rabais de 30\$

Portable Neuf, Acer, Compaq
Préparation incluse

Ordinateur BRUNELLE Neuf

Garantie 2 ans
(Intel C2D 5700 / 4GO DDR3 / 1000GO Disque dur)

499\$

Rabais de 100\$



1299,99\$
Rabais de 300\$

Ordinateur de Performance

(AMD QUAD CORE, CARTE VIDEO NVIDIA 560TI ,
8 GO DE RAM , DISQUE DUR RAID 1200 GO)

ESTIMATION GRATUITE

Sur la réparation de votre portable ou ordinateur
VALEUR DE \$35.00

(SOUS PRÉSENTATION DE CE COUPON)

Confiez vos projets à des experts!



Licence R.B.Q: 8264-7488-01